

République Française
9ème compte-rendu sommaire de la séance du Conseil Municipal
Du mercredi 13 décembre 2017 à 20h30

Date et affichage de convocation : -5/12/2017

Conseillers présents : LEDEY Claude, LALLEMAND Daniel, BONNEROT Christian, HAYNAU Jean-Pierre, JURY Jean-Louis, LAHAYE Nathalie, SAUNIER Daniel, GUERIN Claude, REY Nicolas, SŒUR Sonia, PANIER Julie, BUSIN Pauline, LACROIX Jean-François, CHAZEAU Élodie

Conseiller excusé : PITT Colin

Le compte rendu de la séance du 27 octobre 2017 est adopté à l'unanimité.

Elodie CHAZEAU est nommée secrétaire de séance.

Les points de l'ordre du jour sont examinés :

RAPPORT DES DÉCISIONS DU MAIRE :

Décision 18/2017 : adoption de la proposition de crédit de trésorerie de 70 000 € de la Caisse d'Épargne de Bourgogne Franche Comté.

REGLEMENT INVESTISSEMENT AVANT VOTE DU BUDGET 2018 :

Le conseil autorise le maire à mandater les dépenses d'Investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette et selon ci-dessous avant le vote du budget principal de l'exercice 2018.

CONVENTION GROUPEMENT FONCIER RURAL DE BRIFFAUT :

Le conseil adopte la convention rédigée entre la commune et le GFR de Briffaut pour la répartition des charges entre les domaines public et privé. Des visites périodiques devront être réalisées dans le cadre du contrôle et de la surveillance du barrage conformément au code de l'environnement. La commune participera financièrement à hauteur de 15 % du montant de la facture.

CONVENTION CCEALS :

Le conseil adopte la convention constitutive d'un groupement de commandes pour la passation d'un marché public de services au sein de la CCEALS pour la surveillance de la qualité de l'air dans certains établissements recevant du public conformément à la législation en vigueur. Il désigne M. Christian BONNEROT en qualité de représentant titulaire et M. Daniel LALLEMAND en qualité de représentant suppléant pour siéger au sein de ce groupement.

BILAN MUSEE :

Le bilan financier du Musée Charolais du Machinisme Agricole est déficitaire à hauteur de 19 534.82 €. En 2017, 927 entrées payantes ont été recensées. L'ouverture au public sera modifiée à compter de la saison 2018 comme suit :

- du lundi au vendredi, de 10 h à 12 h et de 13 h à 17 h 30 du 1^{er} avril au 30 avril et du 1^{er} octobre au 31 octobre

- tous les jours (fermé le mardi) de 10 h à 12 h et de 13 h à 17 h 30 du 1^{er} mai au 30 septembre.

Le conseil est favorable à la ré-adhésion à Charolais Brionnais Tourisme pour la saison 2018.

TARIF CARTE MOISSON :

Le conseil reconduit le tarif préférentiel aux détenteurs de la carte moisson de la FDSEA 71, soit une réduction de 20% sur le tarif adulte (4 € au lieu de 5 €).

TARIF LOCATION SALLE DE LA MAIRIE :

Le conseil décide d'augmenter le tarif de location de la salle de réunions de la mairie située au rez-de-chaussée (salle du Vieux Château) de 10 € à 20 € par jour d'occupation à compter du 1^{er} janvier 2018.

ASSAINISSEMENT :

Le conseil est informé du changement d'une pompe de relevage par la société COLAS suite à des dysfonctionnements et afin que tous les habitants de la rue des Perrières puissent être raccordés au réseau d'assainissement collectif.

LOCATION LOGEMENT COMMUNAL :

Le conseil autorise le maire à signer un contrat de location pour le logement communal situé 13, place de la Mairie avec la personne retenue.

QUESTIONS DIVERSES :

Problèmes électriques : Pauline BUSIN et Elodie CHAZEAU font état de coupures d'électricité récurrentes dans le quartier des Bois. Jean-Pierre HAYNAU signale également un dysfonctionnement sur plusieurs lampadaires à Bel Air suite au renouvellement du matériel vétuste.

Dératisation : le conseil est informé de la reconduction du contrat de dératisation avec la société RATOUCY d'une durée de 3 ans pour un coût annuel de 532.22 € HT.

Projet éolien : la société ABOWIND est venue rencontrer le maire et les adjoints pour l'éventuelle installation d'éoliennes sur le territoire de la commune. Une nouvelle rencontre sera organisée avec l'ensemble du conseil municipal.

Comité de Jumelage : Claude GUERIN informe sur le projet de visite d'un chef malien à Neuvy-Grandchamp.

Vœux du maire : la cérémonie est fixée le samedi 6 janvier 2018.

La séance est levée après que l'ordre du jour soit épuisé.

Vu par nous, Claude LEDEY, Maire de la Commune de Neuvy-Grandchamp pour être affiché à la porte de la Mairie et sur les panneaux installés sur la voie publique, conformément aux prescriptions de l'article L 121.17 du Code des Communes.

A Neuvy-Grandchamp, le 13 décembre 2017.

Le Maire,

